

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Le fonctionnaire donne les rapports, monsieur le président.

M. le président: Je dois dire à l'honorable député de Mackenzie-River que le ministre a la parole.

M. Peters: Voulez-vous déclarer qu'il est six heures.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Non pas pour une demi-minute; j'ai deux observations à faire. Cette question a été traitée au comité samedi d'une manière irréprochable et parce que l'honorable député a fait sa déclaration. J'ai accepté toute la responsabilité. J'ai exposé ce que nous cherchons à accomplir. Puis il me demande l'impossible en disant que je n'ai pas renseigné la Chambre sur les détails de cette affaire. J'ai fourni tous les renseignements que j'ai au sujet de la cache. Je ne sais pas combien il y avait de nourriture dans les caches pour les Esquimaux. Ce sont des chasseurs et des pêcheurs et, lorsque nous cherchons à les aider, nous le faisons au moyen de ces patrouilles et de ces rapports venant de ces gens. Naturellement, lorsque nous recevons un rapport, nous allons à leur aide, car ils sont très indépendants. Ils veulent aller ici et là, conserver leurs méthodes traditionnelles d'existence. Nous cherchons à les aider par tous les moyens possibles. Lorsqu'ils ne peuvent assurer leur subsistance, nous nous efforçons de les faire venir dans certaines régions et et nous faisons exactement ce que je pensais entendre dire à l'honorable député.

M. Hardie: Je l'ai dit.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je dis que nous approuvons cela, et, maintenant, l'honorable député m'attaque en disant que je ne fais rien au sujet d'une situation dont je ne savais rien.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Hardie: A six heures, monsieur le président, nous étions à discuter un problème sur lequel j'ai appelé l'attention de la Chambre samedi. J'avais posé des questions. On n'y a pas répondu, sauf par des généralités.

Je mettrai donc ce sujet de côté, du moins jusqu'à ce que les fonctionnaires du service de l'Arctique soient en présence du ministre et puissent lui fournir les renseignements voulus sur ce qui est arrivé, non seulement au lac Garry mais aussi au lac Pelly, au cours de cet hiver. J'aimerais ajouter ici que j'ai fait partie

[M. Hardie.]

du comité des mines, forêts et cours d'eau qui a étudié les prévisions budgétaires du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Puis, le 7 juillet, le ministre a prononcé un discours à la Chambre au sujet de la mise en valeur du Grand Nord. Il a voulu nous faire accroire que le gouvernement précédent, de même que l'ancien ministre, n'avaient rien fait pour la mise en valeur des Territoires du Nord-Ouest. Comme je viens de le dire, il a voulu nous faire accroire que rien n'avait été fait de ce côté jusqu'à ce qu'il ait pris la direction du ministère ou jusqu'à ce que le gouvernement actuel ait pris le pouvoir le 23 juin dernier.

Une voix: Très bien!

M. Hardie: J'allais attendre à tout à l'heure pour citer une brochure mais puisque l'honorable député dit "très bien!"... Pourtant non!... je ne lirai pas tout de suite ce qu'il y a là. Je dirai toutefois à l'honorable député que l'établissement du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales qui a été approuvé par le Parlement,—en novembre, 1953, je crois,—sous le nouveau ministre l'honorable Jean Lesage, a beaucoup contribué à la mise en valeur du Nord. Le 7 juillet le ministre actuel a cité des chiffres pour donner l'impression que l'ex-gouvernement n'a rien fait. J'aimerais lui citer, pour faire une mise au point, des chiffres montrant ce que l'ex-gouvernement a fait à partir du moment où le nouveau ministère du Nord canadien a été créé en 1953 jusqu'au moment où l'ex-gouvernement a quitté le pouvoir en juin dernier.

En 1954-1955, la première année après l'établissement du ministère, les dépenses du ministère ont atteint \$22,812,189. En 1955-1956...

M. le président: A l'ordre! Je dois rappeler à l'honorable député que la résolution n° 266 vise l'administration du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1959. Ce qu'on a dépensé les années antérieures figure au compte rendu naturellement, mais il est tout à fait irrégulier de citer ces chiffres en l'occurrence. Je dois donc demander respectueusement au député de Mackenzie-River de bien vouloir concentrer ses remarques sur la résolution à l'étude.

L'hon. M. Pearson: A ce sujet, le président doit sûrement se rappeler qu'avant six heures les députés de l'autre côté de la Chambre, et spécialement le représentant de Coast-Capilano, ont discuté,—c'était leur droit,—sur ce que le gouvernement précédent avait ou n'avait pas fait et se sont servis de quelques épithètes frappantes pour qualifier notre incurie dans les années précédentes. On a régulièrement débattu ces questions au moment de